

## AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
Département Agriculture et Agro-Industrie (AHAI)  
Rue Joseph Anoma, 01 BP 1387 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
E-mail: [P.BOAHEN@AFDB.ORG](mailto:P.BOAHEN@AFDB.ORG) & [S.OCHAI@AFDB.ORG](mailto:S.OCHAI@AFDB.ORG)

### SERVICES DE CONSEIL INDIVIDUEL EXAMINER ET ANALYSER L'IMPACT DES POLITIQUES AGRICOLES NATIONALES ET RÉGIONALES EN AFRIQUE

**Brève description de la mission:** Travaillant à partir du pays membre régional respectif, le consultant examinera et analysera l'impact des politiques agricoles nationales et régionales en Afrique.

L'objectif général de la mission est d'examiner, d'évaluer, d'analyser, de synthétiser et d'intégrer diverses politiques, lois et réglementations sectorielles et macroéconomiques qui influencent le secteur agricole dans les PMR. L'examen comprend également une évaluation de leurs réalisations, facteurs de succès, contraintes ou obstacles dans un document d'examen complet, harmonisé et cohérent qui peut être utilisé comme un manuel de référence pour fournir des conseils sur les incitations politiques favorisant la croissance du secteur agricole dans les Pays Membres Régionaux (PMR) sélectionnées : (Ouganda; Mauritanie; Mozambique; Guinée Conakry; Tanzanie; Zambie; Ghana; RDC). En outre, le consultant technique doit faire des recommandations critiques à la direction de AHAI sur la base des résultats et des conclusions de l'étude documentaire et des domaines d'intervention stratégique potentiels qui pourraient avoir un impact immédiat.

**Département émetteur de la demande:** Département Agriculture et Agro-Industrie (AHAI)

**Lieu de la mission:** Les consultants qui sont déjà basés dans l'un des pays membres régionaux sélectionnés pour la mission (Ouganda; Mauritanie; Mozambique; Guinée Conakry; Tanzanie; Zambie; Ghana; RDC).

**Durée de la mission:** 2 mois

**Date indicative de démarrage de la mission:** 01 February 2019

**Termes de référence détaillés pour la mission:** [TDRs ci-après]

**Date limite de dépôt des candidatures:** 21 Janvier 2019

**Les demandes doivent être soumises aux personnes suivantes:** Mr. Philip BOAHEN  
[P.BOAHEN@AFDB.ORG](mailto:P.BOAHEN@AFDB.ORG) & Prof. Sule OCHAI [S.OCHAI@AFDB.ORG](mailto:S.OCHAI@AFDB.ORG)



## **DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE (AHAI)**

### **Termes de référence Recrutement d'un consultant individuel pour examiner et analyser l'impact des politiques agricoles nationales et régionales en Afrique**

#### **1. Introduction**

1.1 L'agriculture reste une source majeure de revenus, d'emplois et de moyens de subsistance en Afrique. Cependant, le potentiel agricole inexploité a contribué à la persistance de la pauvreté et à la détérioration de la sécurité alimentaire, entraînant une augmentation prévue du nombre de personnes sous-alimentées de ~240 millions en 2015 à ~320 millions en 2025. La chute des prix des produits de base pour un large éventail de ressources naturelles oblige de plus en plus les pays africains à diversifier leurs exportations et à réduire leur déficit de la balance courante. Dans le même temps, l'augmentation de la demande alimentaire et l'évolution des habitudes de consommation induite par des facteurs démographiques tels que la croissance démographique et l'urbanisation entraînent une augmentation rapide des importations nettes de denrées alimentaires, qui devraient passer de 35 milliards de dollars en 2015 à plus de 110 milliards de dollars en 2025. Cette hausse des importations est révélatrice d'une plus grande possibilité de transformer l'agriculture considérée comme un secteur commercial. L'ampleur des importations montre qu'il existe une demande si l'on peut stimuler un secteur agro-industriel privé dynamique en Afrique pour y répondre. Ces importations alimentaires représentent également un ensemble diversifié de marchés, tant pour les produits de base clés que pour les produits transformés et les industries associées ou " agro-alliées " qui représentent plus de 100 milliards de dollars par an en recettes, tout en assurant la sécurité alimentaire et une croissance générale des revenus.

1.2 Pour saisir ces opportunités à l'échelle requise en Afrique, la transformation agricole qui a déjà eu lieu ailleurs dans le monde, comme au Brésil, en Malaisie et au Vietnam, doit se produire en Afrique sur une période plus courte. Les conditions de la transformation commencent à se matérialiser dans un certain nombre de pays africains. Des transformations à plus petite échelle sont en cours, comme dans les secteurs de l'horticulture et de la floriculture au Kenya et en Éthiopie respectivement, la réduction rapide et matérielle du niveau de malnutrition au Rwanda, l'enregistrement à grande échelle des agriculteurs sur un système de portefeuille électronique au Nigeria pour faciliter le paiement des subventions aux engrais et la transformation du secteur riz au Sénégal. Ces exemples montrent qu'une transformation localisée en Afrique est possible et ouvrent la voie à des changements à plus grande échelle dans l'agriculture africaine. Les leçons tirées de ces expériences aident à encadrer cette stratégie. Les transformations réussies sont dirigées par l'entreprise et impliquent la création de trois conditions simultanées :

une diffusion à grande échelle de technologies et d'intrants permettant d'accroître la productivité, ainsi que de l'intensité des intrants et du capital ;

i. la mise en place de structures et de mesures incitatives sur les marchés des intrants et des extrants qui permettent la pleine réalisation de la valeur de l'accroissement de la production ; et,

ii. un secteur privé dynamique et efficace, capable de gérer et d'allouer les compétences et les capitaux nécessaires pour assurer le succès de l'agro-industrie et assurer sa croissance à long terme.

iii. Une augmentation du commerce intra-pays et intrarégional (transfrontalier)

1.3 Le secteur public a un rôle crucial à jouer pour créer ces conditions et permettre aux entreprises de prospérer. Dans les cas réussis de transformation agricole, la libéralisation des marchés d'intrants, le financement novateur, le développement des infrastructures (irrigation, stockage et routes rurales) et les

réformes foncières étaient importants, tout comme les technologies et les plans d'information. Aujourd'hui, les nouvelles technologies, en particulier dans l'application des technologies de l'information et de la communication à l'agriculture, aux services financiers et aux services d'information, ouvrent de nouvelles voies pour reproduire ces succès, ainsi que de nouvelles voies pour moderniser les chaînes de valeur, et de manière particulièrement inclusive.

1.4 Tous ces éléments reposent sur la volonté politique d'entreprendre une réforme à grande échelle. Cela est particulièrement vrai à la lumière du rôle crucial de la réforme des politiques et de la création d'un environnement propice à l'investissement et à la participation du secteur privé. Cependant, une forte volonté politique ne doit pas être assimilée à une forte présence du gouvernement dans le secteur. Au contraire, la création d'un environnement favorable, y compris des politiques agricoles, commerciales, financières et d'infrastructure, pour permettre aux petits et grands acteurs du secteur privé de prospérer, est la volonté politique qui s'impose.

1.5 En octobre 2015, la Banque - en association avec la Commission de l'Union Africaine (CUA) , la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et le gouvernement du Sénégal - a organisé une conférence ministérielle de haut niveau (HLC) sur "Feed Africa : Un plan d'action pour la transformation de l'agriculture africaine " à Dakar pour définir, dans le cadre des objectifs du PDDAA et des engagements de Malabo, comment libérer le potentiel agricole de l'Afrique et stimuler la création d'emplois en vue de la diversification des économies africaines. Plus de 600 participants, dont les ministres africains des finances, de la planification et de l'économie, les ministres africains de l'agriculture et du développement rural, certains ministres de l'industrie et du commerce ainsi que les gouverneurs des banques centrales, les instituts de recherche, les universités, les organismes d'investissement, les organisations de la société civile et des experts à travers le continent et au-delà y ont assisté. Suite à la Stratégie Nourrir l'Afrique a été élaborée par la Banque et approuvée en 2016. Cette stratégie s'appuie sur les engagements pris lors de cet événement ainsi que sur les activités existantes et les engagements antérieurs.

1.6 Les ensembles spécifiques de facilitateurs et l'approche proposée de la Stratégie pour Nourrir l'Afrique reflètent les engagements pris dans la Déclaration de Maputo de 2003 et les engagements de Malabo de 2014 dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Elle entend contribuer à ces efforts et s'en inspirer. Plus précisément, la Stratégie permettra d'atteindre les objectifs du PDDAA, à savoir contribuer à l'élimination de la faim extrême, de la malnutrition, de la pauvreté et d'une prospérité accrue, en partenariat avec des alliances comprenant des agriculteurs, des entreprises agricoles et la société civile, et exploiter les avantages comparatifs régionaux et les possibilités de commerce et de collaboration. Il sera tourné vers l'avenir, en veillant à ce que les principaux résultats au-delà de la croissance du secteur agricole comprennent une capacité accrue des gouvernements, des institutions multilatérales et d'autres intervenants à soutenir cette croissance, une représentation accrue des femmes et des jeunes et une meilleure résistance aux variations et aux chocs climatiques.

1.7 Dans le cadre de son programme " High 5 " et des objectifs de " Feed Africa ", la Banque élabore actuellement une stratégie d'appui aux quatre objectifs spécifiques du PDDAA, à savoir.:

- Contribuer à l'élimination de l'extrême pauvreté en Afrique d'ici 2025 ;
- Eradiquer la faim et la malnutrition en Afrique d'ici 2025 ;

- Faire de l'Afrique un exportateur net de produits alimentaires ; et,
- Hisser l'Afrique au sommet des chaînes de valeur mondiales axées sur l'exportation, où elle dispose d'un avantage comparatif.

1.8 Compte tenu de l'ampleur des ressources et de la coordination nécessaires pour transformer l'ensemble des chaînes de valeur, il est important de concevoir une stratégie d'investissement ciblée pour réaliser ces ambitions. Un premier ensemble de commodités agricoles et de zones agroécologiques identifiées comme étant les premiers domaines d'investissement à privilégier incluent :

- Atteindre l'autosuffisance dans les principaux produits de base (**riz, blé, poisson, huile de palme, horticulture, manioc**) ;
- Progresser dans la chaîne de valeur des principaux produits de base orientés vers l'exportation (**cacao, café, coton, noix de cajou**) ;
- Créer une sécurisation alimentaire au Sahel (sorgho, millet, niébé, bétail) ; et,
- Réaliser le potentiel de la savane guinéenne (maïs, soja, bétail)

1.9 La transformation de cet ensemble initial de chaînes de valeur des produits de base et de zones agro-écologiques pourrait ouvrir des marchés d'une valeur de 85 milliards de dollars par an d'ici 2025, aura un impact substantiel sur la réalisation des des Objectifs du Développement Durable en termes de réduction de la pauvreté et afin de mettre un terme à la faim.

1.10 La stratégie de Nourrir l'Afrique adopte une approche agro-écologique et de la chaîne de valeur pour la transformation agricole avec un ensemble de sept facteurs habilitants :

- a) **Accroître la productivité** en catalysant le développement de systèmes efficaces de distribution d'intrants et la réduction des déchets et des pertes et gaspillage post-récolte;
- b) **Réaliser la valeur de l'augmentation de la production** Réaliser la valeur de l'augmentation de la production en facilitant l'accroissement des investissements dans les marchés de production et en soutenant les incitations du marché à l'accroissement de la valeur ajoutée ;
- c) **Accroître les investissements dans l'infrastructure propice**, aussi bien les infrastructures physiques (comme les routes, l'énergie et l'eau) que les infrastructures immatérielles (en particulier les TIC, qui peuvent avoir des effets positifs) ;
- d) **Inclusivité par la création d'opportunités pour les jeunes et les femmes dans les efforts de développement de la chaîne de valeur.**
- e) Créer un environnement propice à l'agro-industrie avec des politiques et une réglementation appropriées;
- f) **Catalyser les flux de capitaux** (en particulier les prêts commerciaux et les investissements privés) afin de développer les entreprises agroalimentaires;
- g) Veiller à ce que la transformation réponde aux besoins généralisés des Africains, en assurant **l'inclusion, la durabilité et une nutrition efficace** au-delà de ce que le marché pourrait fournir autrement.

1.11 Le défi grandissant du changement climatique signifie que l'agriculture respectueuse du climat (ASC) n'est plus une option, mais une nécessité fondamentale de toute stratégie visant à produire des résultats, même à court terme.

Compte tenu de sa dépendance à l'égard de l'environnement, le secteur agricole est l'un des plus touchés par le changement climatique. Dans ce contexte, Nourrir l'Afrique préconise également la durabilité en faisant la promotion des pratiques de l'Agriculture face au Climat pour mieux préparer les agriculteurs et autres populations vulnérables aux risques du changement climatique. A cet effet, la Stratégie Nourrir l'Afrique vise à s'aligner sur les décisions de la Conférence des Nations Unies sur le changement

climatique (COP-21) de Paris en 2015 et à s'associer aux nombreux acteurs multilatéraux et unilatéraux qui ont pris des engagements.

1.12 La stratégie est également étroitement alignée sur les deux principes clés énoncés dans la Stratégie décennale de la BAD (2013-2022) : croissance inclusive et transition progressive vers une croissance verte. D'une part, la stratégie de la BAD pour la transformation de l'agriculture en Afrique favorisera une croissance inclusive et verte grâce à une programmation directe. Par exemple, il accordera la priorité aux projets conçus pour cibler les populations rurales, les femmes et les jeunes historiquement mal desservies afin d'encourager une participation équitable dans tous les secteurs du secteur et d'accroître le nombre d'agriculteurs utilisant des pratiques agricoles respectueuses du climat. Toutefois, elle renforcera également l'importance d'une croissance inclusive et verte en intégrant ces questions dans l'ensemble de ses activités et des initiatives qu'elle finance. Il s'agira notamment de veiller à ce que le suivi et l'évaluation tiennent compte des questions de genre, en mettant en place des mesures de protection contre la privation des droits des petits exploitants agricoles lorsque certains sous-secteurs sont commercialisés et en aidant les gouvernements à élaborer les systèmes nationaux de données nécessaires pour suivre l'utilisation et les effets des pratiques agricoles économes en carbone. Fondamentalement, l'objectif primordial de la stratégie est d'obtenir des gains inclusifs dans l'agriculture pour transformer durablement la vie de tous les Africains - y compris les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre eux.

1.13 En résumé, libérer le potentiel de l'agriculture en Afrique est essentiel pour créer des emplois massifs et durables pour sa population jeune en croissance rapide, favoriser une économie rurale plus prospère, accélérer l'épargne rurale et stimuler une croissance plus inclusive par un engagement accru des femmes et des jeunes. Dans un effort concerté pour inverser ce paradoxe, la Banque a élaboré la Stratégie pour Nourrir l'Afrique (2016-2025) pour la transformation de l'agriculture en Afrique. La stratégie vise à créer de la richesse par la création de valeur ajoutée, à aider à mettre fin à la pauvreté et à éliminer la faim et la malnutrition en Afrique. La réalisation des objectifs de la stratégie pour le continent passe par l'accroissement de la productivité, la création de valeur ajoutée, l'investissement dans les infrastructures, la création d'un environnement propice à l'agro-industrie, la mobilisation des flux de capitaux, le déploiement de technologies modernes de production, la garantie de l'inclusion, la durabilité et une nutrition efficace, le tout d'une manière coordonnée. L'idée principale est de conduire la transformation à travers 18 chaînes de valeur des produits de base dans une zone agro-écologique donnée, spécifiquement pour atteindre l'autosuffisance dans les produits de base clés. Dans ce contexte, et pour accélérer la fourniture de technologies améliorées dans les semences, les engrais et autres intrants chimiques, les plans, investissements, programmes, politiques, lois et cadres réglementaires régionaux et nationaux de développement agricole doivent être alignés de manière cohérente sur les visions et objectifs de la Stratégie Nourrir l'Afrique.

1.14 Par conséquent, l'objectif général de ce service de conseil est de permettre à l'analyste d'entreprendre un examen documentaire critique des plans régionaux et nationaux d'investissement agricole, des politiques, des lois et des cadres réglementaires, etc. afin d'identifier les forces, faiblesses, lacunes et synergies potentielles pour aider à orienter la conception du dialogue politique entre la banque et les décideurs politiques dans ses PMR.

## 2. Portée et objectifs de la mission

### Objectifs de la mission

2.1 L'objectif général de cette tâche est de permettre au consultant technique d'examiner, d'évaluer, d'analyser, de synthétiser et d'intégrer diverses politiques, lois et réglementations sectorielles et macroéconomiques ayant une incidence sur le secteur agricole des PMR. La revue inclut également une évaluation de leurs réalisations, facteurs de succès, contraintes ou obstacles, en un document de synthèse complet, harmonisé, et cohérent, qui peut être utilisé comme guide de référence pour fournir des orientations sur les incitations politiques à la croissance du secteur agricole dans les PMR sélectionnés (Ouganda; Mauritanie; Mozambique; Guinée Conakry; Tanzanie; Zambie; Ghana; RDC). En outre, le consultant technique est censé faire des recommandations critiques à la direction de l'AHAI sur la base des résultats et des conclusions de la recherche documentaire, ainsi que des domaines d'intervention politique potentiels présentant un potentiel d'impact immédiat.

2.2 Les objectifs spécifiques de la revue sont les suivants:

- Examiner et analyser de manière critique les plans, programmes, stratégies, interventions, lois, politiques (y compris l'agriculture, le commerce, la finance, les infrastructures rurales, etc.) de développement économique et agricole aux niveaux national et régional, ainsi que les cadres réglementaires (environnement propice au commerce agricole), etc. pour certains pays (Ouganda; Mauritanie; Mozambique; Guinée Conakry; Tanzanie; Zambie; Ghana; RDC).
- Évaluer l'impact des politiques existantes en matière d'agriculture, de commerce, de finances et d'infrastructures rurales sur la productivité, la valeur ajoutée, les revenus, l'emploi, etc. dans le pays cible
- Évaluer les protocoles réglementaires, lois et statuts nationaux régissant le développement agricole dans les pays et les régions sélectionnés
- Évaluer la cohérence, la conformité, l'alignement et la solidité des plans et politiques de développement agricole nationaux avec les accords de politique de développement agricole régionaux ou continentaux (par exemple, le PDDAA, les ODD) et les grandes priorités de développement de la BAD, en particulier la stratégie Feed Africa.
- Évaluer l'inclusivité des plans d'investissement agricole pour déterminer quels groupes d'investissement (exploitants agricoles, revendeurs d'intrants, petits exploitants commerciaux prospères, exploitants modestes marginaux, etc.) et quels secteurs de l'agriculture (horticulture de grande valeur, céréales de base, pêche, etc.) la plupart des plans d'investissement globaux.
- Évaluer dans quelle mesure les politiques de développement agricole et les plans d'investissement nationaux et régionaux ciblent et / ou bénéficieront aux jeunes, aux agricultrices; par exemple, en augmentant les dépenses de vulgarisation, de crédit et de financement, de passation de marchés et en améliorant les intrants et les technologies destinés aux agriculteurs pauvres, en particulier les femmes.
- Examiner / analyser les programmes et les interventions politiques qui améliorent l'accès des femmes à la terre, à l'eau et à d'autres facteurs de production, ainsi que leur contrôle, et / ou afin de réduire leur charge de travail; programmes de sécurité alimentaire et de nutrition.
- Évaluer et analyser les interventions des programmes et des politiques de développement agricole des partenaires internationaux de développement agricole dans les pays et régions sélectionnés afin

d'identifier les domaines de coopération et de créer des synergies entre la BAD et les autres entités donatrices.

- Evaluer et examiner si les plans et les politiques d'investissement nationaux et régionaux dans l'agriculture prévoient des mesures adéquates et spécifiques au genre pour s'adapter à l'impact du changement climatique sur les petites exploitations agricoles - soulignez toute mesure pouvant avoir des impacts négatifs sur l'environnement ou le climat (par exemple, une grande expansion des terres superficie des cultures irriguées, distribution gratuite de semences et d'engrais, augmentation de la production animale sans programme correspondant visant à promouvoir la gestion intégrée de la fertilité des sols).
- Evaluer si les plans prévoient des mesures adéquates, favorables aux pauvres et ciblées par sexe pour améliorer l'autosuffisance alimentaire aux niveaux national et régional - sécurité alimentaire et nutrition, diversification des régimes et réduction de la faim, création d'emplois rémunérateurs pour les jeunes, catapulte de l'agriculture africaine vers le royaume des chaînes de valeur agricoles mondiales supérieures et sert de moteur à la croissance économique et au développement.
- Examiner les propositions clé des principaux partenaires nationaux, régionaux et de développement en vue de promouvoir l'agriculture commerciale et l'agriculture d'exportation dans les pays sélectionnés, afin d'évaluer leurs incidences sur la pauvreté et l'égalité des sexes, en accordant une attention particulière aux allègements fiscaux, au développement d'infrastructures étendues et à d'autres incitations proposées pour l'agroalimentaire et autre agroentrepreneur.
- Examiner la capacité des ministères de l'agriculture et d'autres agences d'exécuter les politiques gouvernementale, y compris les mécanismes de suivi, d'évaluation et de systèmes de reportage pour analyser la manière dont la dimension régionale et ses corollaires (subsidiarité, complémentarités et avantages comparatifs) ont été correctement pris en compte tant dans le contenu que dans le processus d'élaboration des plans.
- Formuler des recommandations pour la conception d'incitations politiques qui encourage une augmentation de la productivité, de la valeur ajoutée et du financement de l'agriculture dans les PMR. Les recommandations doivent également inclure les moyens d'impliquer les différentes parties prenantes dans les PMR (gouvernements nationaux, Etatiques, locaux et municipaux, CER, organisations d'agriculteurs, ONG, organisations de la société civile et organismes donateurs internationaux, philanthropies, agences de financement et partenaires au développement, etc.) et à la BAD travailler en synergie et de manière la plus rentable et la plus efficace pour améliorer la qualité de la prestation des services afin d'avoir un impact.

## **Portée de la mission**

2.3 Avant de commencer à travailler sur l'étude de la politique nationale et régionale, le consultant doit se familiariser avec plusieurs documents clés, tels que les plans de développement de l'agriculture nationale passés et actuels, les initiatives politiques des banques de développement multilatérales et d'autres partenaires de développement. , la stratégie Feed Africa, la stratégie de développement décennale de la BAD (2013-2022), TAAT (Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine) et les plans de mise en œuvre de la stratégie Feed Africa et de la TAAT, etc.

2.4 Le consultant est censé rassembler et rassembler d'autres plans, politiques, règles, lois, statuts, cadres réglementaires, stratégies, programmes et documents d'intervention de développement agricole aux niveaux national et régional, y compris le développement des chaînes de valeur des produits de base



prioritaires, etc. synthétiser les projets de textes et les contributions techniques de multiples sources et présentations sur les plans et les politiques de développement agricole nationaux et régionaux.

2.5 Le processus de révision et de rédaction devrait comporter environ deux ou trois projets en termes de contenu, de structure et de conception, chacun soumis à un examen technique par des pairs au sein d’AHAI-BAD. Lors de la rédaction, de l’intégration et de la modification des rapports d’étude, le consultant doit communiquer dans un langage compréhensible par un public général. Le consultant devra démontrer, par son travail écrit, sa compréhension des succès et des échecs de la mise en œuvre de la stratégie de développement agricole aux niveaux national et régional, des réformes politiques et de ce qui doit être fait différemment pour concrétiser la vision globale du développement agricole ou de sa transformation PMR. Le produit final consistera en une évaluation bien revue des réalisations, des impacts et des lacunes en matière de politique de développement agricole aux niveaux national et régional, prête à soutenir et à orienter les dialogues et les négociations sur les politiques avec les décideurs des PMR.

2.6 De manière précise, le travail d’analyse comprendra généralement les activités suivantes:

- Etablir une compréhension de la vision, du plan et des objectifs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire locales dans les PMR ;
- Compiler les opportunités et les problèmes qui existent actuellement dans l'espace de la politique agricole nationale et régionale dans les PMR ;
- Analyser les politiques et réglementations en vigueur relatives à la sécurité alimentaire et à l'agriculture dans la région ;
- Analyser les politiques et règlements régionaux, provinciaux et fédéraux en vigueur en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture ;
- Evaluer l'impact des plans de développement agricole nationaux ;
- Identifier les lacunes dans la politique et la pratique de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les PMR ;
- Développer des options pour l'orientation future que la BAD devrait prendre pour soutenir l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les PMR ;
- Rédiger le document d’examen de la politique pour revue et commentaires par la direction; et ;
- Présenter le document de politique de révision à la direction d’AHAI en mots et en présentation PowerPoint

## **Tâches principales**

2.7 Les tâches principales devant être accomplies par le consultant en revue des politiques sont les suivantes:

- Analyse des politiques agricoles et des cadres réglementaires des gouvernements nationaux et régionaux existants. Les principaux domaines d'action comprennent (i) le régime foncier, (ii) les subventions aux intrants (semences, engrais et autres intrants agricoles, services de mécanisation), (iii) les incitations en faveur de l'emploi local (iv) approfondissement du secteur financier et v) intégration régionale et commerce ;
- Evaluation de l'impact des plans, politiques et programmes d'investissement nationaux et régionaux existants dans l'agriculture ;

- Evaluation et synthèse des documents de stratégie de développement agricole nationaux et régionaux et leur alignement sur la stratégie Feed Africa ;
- Examen critique de diverses interventions de politique agricole nationales et régionales par des agences de développement bilatérales, une banque de développement multilatérale et d'autres partenaires de développement internationaux apparentés, y compris le travail des divisions au niveau du groupe de travail du secteur de l'agriculture ;
- Documentation du volume de semences améliorées produites et vendues (examen du profil de l'offre et de la demande de semences aux niveaux national et régional) ;
- Documentation du volume des ventes annuelles d'engrais et d'autres produits agrochimiques au cours des 10 dernières années (analyse chronologique du profil de l'offre et de la demande d'engrais et d'autres intrants agricoles aux niveaux national et régional)
- Évaluer la logistique et la distribution des engrais, ainsi que les facteurs ayant une incidence sur les prix à la ferme
- Analyse des perspectives de politique micro et macroéconomique actuelles et projection pour le pays d'intérêt sélectionné
- Identification et profilage d'indicateurs clés du secteur agricole, tels que la population nationale, la population agricole ventilée par sexe, l'indice de développement humain, le produit intérieur brut national, la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut national, la part de l'agriculture dans l'emploi ventilée par sexe, les dépenses agricoles des administrations publiques, PIB par habitant, dépenses publiques en R & D, terres agricoles / terres agricoles disponibles, terres arables disponibles, pâturages disponibles, forêts et réserves, pêche et aquaculture, superficie aménagée pour l'irrigation, part de l'utilisation ou des prélèvements d'eau dans l'agriculture, part du dioxyde de carbone liée à l'agriculture émissions, utilisation d'engrais, rendement des cultures, balance commerciale agricole, prévalence de la malnutrition - retard de croissance, émaciation, surpoids et obésité, etc.
- Examen critique et analyse des politiques sectorielles et sous-sectorielles telles que les politiques commerciales, les politiques de soutien du marché et du revenu, les programmes et subventions de soutien à l'amélioration de la productivité agricole, les politiques agricoles respectueuses du climat, les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, les politiques d'irrigation et de drainage, politiques foncières et d'aménagement du territoire, politiques de développement de l'élevage et de la pêche, politiques de commercialisation de l'agriculture, politiques de prix des intrants et des produits de sortie, politiques de crédit et de financement, politiques d'assurance et de réduction des risques, politiques de recherche et développement, politiques de vulgarisation et de TIC, politiques de développement agricole tenant compte du genre, etc.
- Inventaire du réseau de distribution d'intrants agricoles et du développement de la chaîne d'approvisionnement ;
- Examen critique et analyse de l'environnement socioéconomique, y compris du secteur de l'agriculture et de l'alimentation dans les PMR, afin de comprendre le potentiel, les contraintes et les perspectives d'avenir pour la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de transformation agricole et rurale ;
- Evaluation du développement de l'agriculture dans les PMR ;
- Formuler des recommandations sur les incitations politiques et les interventions pour aider à atteindre les objectifs de la stratégie Feed Africa, y compris - productivité, valeur ajoutée,

développement de la chaîne de valeur des cultures de base, financement, infrastructure souple et matérielle, inclusion, durabilité et environnement propice à la mise en œuvre des politiques.

- Faire des recommandations sur l'harmonisation des politiques nationales avec les politiques régionales ;
- Proposer des approches et des cadres qui guideront les missions de dialogue politique, de négociation et de plaidoyer dans les PMR ;

## **Livrables**

2.8 Le consultant chargé de l'examen des politiques devra normalement soumettre les rapports et résultats suivants à la fin de l'exercice:

- Un rapport de synthèse analytique de 20 à 30 pages et une note de synthèse de 5 à 10 pages maximum.
- Rapports analytiques par pays de 40 à 50 pages maximum et note de synthèse de 10 à 20 pages.
- Une bibliographie complète de la littérature consultée (auteur, date, titre, éditeur et URL), comprenant des copies papier des documents de la «littérature grise» qui ne sont pas disponibles sur Internet.
- Première ébauche de la revue 4 semaines après le début de la mission.
- Ebauche révisée de la révision après 6 semaines du début de la mission.
- L'ébauche finale de l'examen, relue et corrigée et correctement formatée et structurée en tant que produit final, prête à être consultée par les parties prenantes et vérifiée par les experts d'AHAI avant la fin de la 8<sup>ème</sup> semaine du début de la mission.
- Rapport révisé 6 semaines après le début de la mission.
- Version finale relue, corrigée, correctement formatée et structurée en tant que produit final, prête à être consultée par les parties prenantes et vérifiée par AHAH avant la fin de la 8<sup>ème</sup> semaine de début de la mission.

2.9 Il convient de noter que le projet de document de d'étude finale doit être détaillé et exhaustif, en intégrant toutes les questions énumérées dans le cadre de la mission. La présentation PowerPoint, les fichiers PDF et TEXT, les CD et les clés USB contenant le rapport final / document prêt à être utilisé par le public doivent être soumis au directeur de AHAH au plus tard huit semaines après le début du projet de recherche par d'étude documentaire.

2.10 Les annexes devraient inclure les éléments suivants:

- Références: liste des références et des matériels bibliographiques utilisés dans la revue documentaire;
- Documents de référence et rapports utilisés dans la mission de revue;
- Tableaux présentant des données importantes référencées ou résumées dans le texte principal;

- Liste d'autres rapports associés.

### **3. Qualifications et expérience**

3.1 La tâche doit être confiée à un consultant individuel possédant les qualifications et critères suivants:

- Diplôme minimum de maîtrise en économie agricole, en économie, en politique sociale, en économie du développement ou en développement rural, avec une expérience significative de travail dans le domaine de développement économique des pays en développement tels que (Ouganda; Mauritanie; Mozambique; Guinée Conakry; Tanzanie; Zambie; Ghana; RDC). ou d'autres pays Africaines; plus au moins 15 ans d'expérience en relations stratégiques avec des institutions de recherche pour le développement telles que la BAD, la FAO, le FIDA, l'IFPRI, le GCRAI, la BANQUE MONDIALE, le PNUD, etc.
- Capacités et expérience prouvées dans la rédaction de documents, rapports et projets de livres de révision de politiques de haut niveau rédigés au sein d'institutions de développement et de recherche et de politique économique et d'un environnement universitaire.
- Expérience de travail au sein d'équipes multiculturelles et d'organisations ou entreprises internationales et connaissant parfaitement les questions, enjeux et défis du développement social, agricole et rural et du développement économique en Afrique.
- Expérience de travail avec des institutions de développement telles que la BAD, la CEA, la FAO, le FIDA, l'IFPRI, le GCRAI, la BANQUE MONDIALE, le PNUD, etc.
- Excellentes compétences en rédaction et en communication; maîtrise de l'anglais ou du français.
- Excellentes compétences en rédaction et en communication; maîtrise de l'anglais ou du français.
- Maîtrise des logiciels standards tels que Word, Excel, PowerPoint, Outlook, ainsi que des connaissances des meilleures pratiques en matière de TIC.
- Forte capacité d'interpréter des données et informations statistiques et économiques présentées sous forme numérique, graphique et sous forme de tableau.
- Bonne aptitude à interpréter et à comprendre les résultats et les conclusions de l'estimation de modèles statistiques / économétriques et d'optimisation pour l'analyse et les recommandations de politiques.
- Aptitude à synthétiser, tisser et relier des propositions complexes, des théories et des résultats de modèle dans un message et un document cohérents pouvant être publiés sous forme de recueil pour orienter les missions de dialogue politique, de négociation et de plaidoyer dans les PMR.
- Présenter des preuves solides et convaincantes de la production et des résultats d'une mission similaire ou apparentée.

### **4. Durée de la mission**

Le consultant devrait commencer à travailler sur l'exercice dès que possible, de préférence d'ici le 01 Février 2019. L'affectation est d'une durée de huit (8) semaines et devrait être terminée d'ici le 31 mars 2019

### **5. Administration/ Reportage**

Il s'agit d'un horaire de travail à temps partiel et, par conséquent, il s'agit d'une affectation à domicile. Le consultant chargé de l'examen sur dossier rendra compte directement à l'Économiste en Chef des Politiques Agricoles et au Consultant en Politiques Agricoles et Économiques de AHAI.

## **6. Rémunération**

Le consultant recevra une somme forfaitaire mensuelle. Aucun avantage ou indemnité journalière supplémentaire ne sera versé. Le Consultant sera également responsable de ses propres frais d'assurance maladie et d'hébergement.

## **7. Droits de propriété**

Tous les produits et résultats obtenus dans le cadre de ce contrat de consultant resteront la propriété de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Veillez envoyer une lettre de motivation d'une page et un curriculum vitae à jour (voir le Formulaire de notice personnelle (FPM) de la BAD disponible via le lien suivant :

[https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/CONSULTANT\\_JOB\\_APPLICATION\\_FORM.docx](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/CONSULTANT_JOB_APPLICATION_FORM.docx)